

Colle pour projets en LVT/moquette

OK 820

pour revêtements élastiques et textiles



CARACTÉRISTIQUES DE PRODUIT

- Pour une réalisation rationnelle et rapide de tout projet
- Temps d'aération court, temps de pose adapté à la pratique
- Bonne adhérence initiale

DOMAINES D'APPLICATION

Colle en dispersion, à forte adhérence, à très faible taux d'émissions pour :

- revêtements touffetés avec double couche extérieure, mousse de latex et face arrière en non-tissé
- revêtements aiguilletés
- revêtements en CV, PVC et vinyle (LVT)
- sous-couches isolantes THOMSIT

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Forme de livraison	couleur beige clair, consistance pâteuse
Emballage	seau PP, 14 kg
Unité d'expédition	33 seaux par palette
Temps d'aération	5-10 minutes, en fonction du revêtement
Temps ouvert	env. 20 minutes
Capacité de charge	après env. 24 heures
Sollicitation	adaptée aux chaises roulantes en cas de charge par des roues conformément à DIN EN 12529
Résistance au nettoyage	Shampouinage humide et nettoyage par extraction-injection possibles pour des sols qui s'y prêtent, sinon utiliser un nettoyage à sec
Résistance à la température	

– après durcis sement	jusqu'à max. + 50 °C, peut s'utiliser sur des constructions de planchers chauffants
– pour transport	+ 5 °C à + 50 °C, protéger du gel
– pour stockage	+ 10 °C à + 30 °C
Durée de conser- vation	au moins 9 mois, au frais et au sec

Les temps indiqués ci-dessus s'appliquent en cas de climat normalisé (23 °C et humidité relative de l'air de 50 %).

En cas de conditions climatiques différentes, le durcissement et le séchage sont plus courts/longs.

CONSOMMATION

	Consommation	Superficie couverte/emballage
Denture A 1	env. 260 g/m ²	env. 54 m ²
Denture A 2	env. 310 g/m ²	env. 45 m ²
Denture B 1	env. 410 g/m ²	env. 34 m ²
Denture B 2	env. 490 g/m ²	env. 28 m ²

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports doivent être conformes aux normes et aux réglementations en vigueur et être plus particulièrement propres, ne pas présenter de fissures, être résistants, secs et exempts d'agents de démoulage. Après un traitement mécanique préalable dans les règles de l'art (par ex. ponçage/aspiration), préparer le support à l'aide de primaires et de ragréages THOMSIT appropriés.

MISE EN ŒUVRE

Mélanger la colle et l'appliquer uniformément à l'aide d'une spatule dentée (B1/B2 pour les revêtements textiles, A1/A2 pour les revêtements PVC/CV/LVT). Après le temps d'aération nécessaire, poser le revêtement dans le lit de colle frais et maroufler. Les revêtements doivent être exempts de tensions et posés à plat. Les extrémités et les bords des revêtements doivent le cas échéant être contre-laminés ou soumis à une charge. Éviter les compressions de suture. Réaliser l'étanchéité des joints ou le soudage au plus tôt 24 heures après la pose.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Éviter toute exposition directe au soleil pendant la pose et durant les 72 heures suivant la pose.
- Une qualité d'air ambiant optimale après les travaux de revêtement de sol présuppose des conditions de pose conformes aux normes et des supports, des couches de fond et des produits d'égalisation entièrement secs.
- Les travaux de revêtement de sol ne peuvent être effectués que si la température du sol est supérieure à 15 °C, la température de l'air supérieure à 18 °C et l'humidité relative de l'air inférieure à 75 %.
- Retirer la pellicule de colle éventuelle (p.ex. due à un stockage inapproprié) et ne pas la mélanger avec le reste du produit.
- Éliminer immédiatement les taches fraîches de produit à l'aide d'un chiffon humide. Nettoyer les outils à l'eau et au savon directement après utilisation.
- Fermer hermétiquement les récipients entamés et les utiliser rapidement.
- Le temps d'aération et le temps ouvert dépendent de la température, de l'humidité relative de l'air et de la porosité du support. Ils sont raccourcis lorsque la température augmente et que l'humidité de l'air diminue, mais rallongés en cas de modifications climatiques contraires et dans le cas de supports peu absorbants.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Les normes et fiches techniques suivantes doivent être respectées :

- DIN 18365 « Travaux de revêtement de sol »
- Fiches techniques de la Technische Kommission Bauklebstoffe (commission technique des colles) (www.klebstoffe.com, voir « Publications »), plus particulièrement:
 - TKB-13 « Collage de revêtements de sol textiles »
 - TKB-8 « Évaluation et préparation de supports pour des travaux de revêtement de sol et de parquetage »
 - TKB-7 « Collage des revêtements de sol en PVC ».
- « Évaluation et préparation de supports » du Bundesverband Estrich und Belag e.V. (Association fédérale des chapes et des revêtements de sol - BEB), beb-online.de.
- Directives de pose des fabricants de revêtements
- Règles reconnues de la profession ainsi que les normes et règlements en vigueur au niveau national

SERVICE POUR ARCHITECTES ET PLANIFICATEURS

Pour des conseils concernant des projets spécifiques, contactez le service extérieur. Pour plus d'informations, consultez le site internet www.thomsit.nl / www.thomsit.be

SÉCURITÉ DU PRODUIT

Produit traité conformément au règlement (UE) n° 528/2012 : contient un biocide (agent de conservation en pot), du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-on, un mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-on et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-on (3:1), bronopol. Peut provoquer des réactions allergiques. Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Tenir hors de portée des enfants. Veiller à assurer une aération suffisante pendant la mise en œuvre et le séchage. Éviter de manger, de boire et de fumer pendant la mise en œuvre du produit. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement abondamment à l'eau. Informations pour les personnes allergiques par téléphone au numéro +49 (0)8215901-380. Pour plus d'informations, veuillez consulter la fiche de données de sécurité. Les fiches de données de sécurité sont disponibles sur le site www.thomsit.be.

GISCODE D 1	exempt de solvants selon TRGS 610
EMICODE EC 1PLUS	très faible émission
DE-UZ 113	(Blauer Engel - Ange bleu) respectueux de l'environnement, car très faible taux d'émissions

ELIMINATION DES EMBALLAGES VIDES PCI

Le produit ne doit pas être envoyé à l'égoût, dans les cours d'eau ni dans le sol. N'apporter à l'élimination que des emballages entièrement vides. Éliminer les restes de produit durci comme déchets industriels similaires à des déchets domestiques/déchets de chantier. Les restes de produit non durcis doivent être apportés à la collecte de produits polluants. Le groupe PCI participe à un système d'élimination extensif pour emballages de vente entièrement vides. DSD - Duales System Deutschland (numéro de contrat 1357509) est notre partenaire d'élimination. Les emballages entièrement vides peuvent être éliminés conformément au symbole imprimé sur l'emballage auprès de DSD. Sur le site internet www.thomsit.de, vous trouverez des informations complémentaires sur l'élimination dans la fiche technique de sécurité.

Veillez contacter le service externe de conseil en bâtiment. Vous trouverez de la documentation supplémentaire sur le site internet www.thomsit.de.

Sika Nederland B.V.

Zonnebaan 56, 3542 EG

Postbus 40390, 3504 AD

Utrecht

TEL: +31 30 241 0120

thomsit-info@pci-group.eu

www.thomsit.nl

www.thomsit.be

Les informations susmentionnées, notamment les recommandations relatives à la manipulation et à l'utilisation de nos produits sont basées sur nos connaissances et notre expérience. Les matériaux et les conditions étant susceptibles de varier en fonction de l'utilisation souhaitée et celle-ci échappant à notre influence, nous recommandons fortement d'effectuer dans chaque cas suffisamment de tests afin de vérifier la compatibilité de nos produits avec la méthode de mise en œuvre et l'utilisation prévues. Nous ne pouvons endosser aucune responsabilité émanant du contenu de la fiche technique ou d'un conseil prodigué verbalement sauf à fournir la preuve d'une intention ou d'une négligence grave de notre part. Cette fiche de données annule et remplace toutes les éditions précédentes relatives à ce produit.